



## Programme de législature 2020-2023, rapport d'évaluation; information

### **Proposition:**

Le Synode prend connaissance du rapport d'évaluation du Conseil synodal portant sur le programme de législature 2020-2023.

### **1. Introduction**

La Vision «Animés par Dieu. Engagés pour les humains», comme on peut le constater avec reconnaissance, a développé une dynamique puissante au sein de notre Eglise. Elle témoigne de notre certitude d'appartenir à l'Eglise de Jésus. En tant qu'humains animés par Dieu, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance, libérés. Le programme de législature 2020-2023 respirait cet esprit, car il avait pour point de départ la Vision et s'est penché sur les différentes tendances de l'Eglise et de la société.

Le présent rapport décrit la mise en œuvre des principales mesures. La pandémie de coronavirus a été une expérience marquante à différents niveaux pour les services généraux de l'Eglise: si diverses mesures n'ont pas ou que partiellement pu être entreprises, d'autres, en particulier dans le domaine numérique, ont été traitées en priorité et élargies. S'agissant de la «journée festive», également évoquée dans le programme de législature 2020-2023, le projet a été abandonné en raison de la situation tendue sur le plan des ressources, d'autant plus qu'un jubilé de la Réforme est prévu en 2028.

### **2. Eglise: rencontre et mouvement**

En vertu de sa Constitution, notre Eglise se conçoit comme étant au service de «tous». Il en découle l'objectif fondamental d'atteindre les êtres humains dans toute leur diversité et avec leurs repères existentiels respectifs, et de leur offrir des espaces de participation. Au vu de l'avancée de la sécularisation et de l'individualisation, des efforts accrus s'avèrent nécessaires pour répondre à cette exigence multitudiniste. C'est pourquoi le programme de législature 2020-2023 s'est efforcé de promouvoir de nouvelles formes (y compris plus fluides) de présence ecclésiale dans la société, de clarifier différentes variantes d'appartenance et de financement pour les années à venir au sein de l'Eglise, mais aussi, par le biais de programmes de formation variés, de rendre le message chrétien le plus largement accessible en tenant compte des réalités de notre époque.

a) *Expérimentation de nouvelles formes de présence ecclésiale dans la société*

Mesures	Statut	Remarque
Engagement dans des thématiques diaconales d'actualité afin de permettre une présence ecclésiale dans la société	atteint, sera poursuivi	<p>Il convient de mentionner dans ce contexte les trois exemples suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des centaines de personnes ont échangé au sujet de l'importance de la spiritualité pour la résilience et la santé psychique. Elles ont appris à sensibiliser des individus à leur santé psychique et à les encourager à demander de l'aide (également spirituelle). Cet engagement ecclésial prend ses origines dans l'augmentation de cas de maladies psychiques observée en particulier chez les adolescentes et adolescents et qui a été identifiée très tôt par l'Eglise. Des mesures appropriées sont prises pour répondre à des défis sociaux nouveaux ou urgents, comme le burnout.</li> <li>• Des familles aux origines les plus diverses peuvent avoir accès à une communauté ecclésiale au travers de l'offre facilement accessible «Place de jeux, place pour toi», qui soutient l'épanouissement des enfants et de leurs compétences et contribue au développement d'une culture du jeu et d'une communauté vivantes.</li> <li>• Un poste socio-diaconal destiné à des personnes réfugiées d'Ukraine (principalement des femmes et des enfants) a été créé dans le centre d'hébergement collectif temporaire au Viererfeld, en collaboration avec les paroisses locales, la ville de Berne et les services généraux de l'Eglise, qui en assurent le financement commun.</li> </ul>
Mise en place d'un accompagnement spirituel dans les services mobiles de soins palliatifs («Mobile Palliative Dienste» MPD), et création d'un accès facilité à l'aumônerie dans l'aide et les soins à domicile	partiellement atteint, sera poursuivi	<p>Le canton de Berne est en train de créer trois services mobiles de soins palliatifs (MPD) sous forme de projets auxquels les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure participent depuis le début afin d'assurer l'offre d'accompagnement spirituel. Ce dernier est déjà proposé dans les deux services mobiles de «Berne-Aare» et «Emmental-Haute-Argovie», mais n'est pas encore entièrement mis en place dans celui de «Thoune».</p> <p>Des professionnelles et professionnels de la santé du secteur de l'aide et des soins à domicile sont formés à l'identification du besoin d'accompagnement spirituel de patientes et patients à l'aide d'un kit d'indications développé à cet effet. Cet outil a retenu l'attention dans l'espace européen et a reçu un très bon accueil. (cf. <a href="#">kit-d'indicateurs</a>)</p>
Développement et encouragement de possibilités de rencontres pour des personnes souffrant d'un handicap cognitif au travers d'offres chrétiennes et spirituelles et de	atteint, sera poursuivi	<p>La commission spécialisée «Chilche für di und mi» est en place et a lancé à l'occasion du colloque «Kirche kann mehr» (l'Eglise peut en faire plus) un réseau pour et avec des adultes souffrant d'un handicap cognitif. Les possibilités de rencontres autour de contenus spirituels et chrétiens sont publiées de manière centralisée sur</p>

l'institutionnalisation de la «Chilche für di u mi» (Eglise pour toi et moi)		différents canaux. Vingt pour cent de poste ont été nouvellement mis à disposition pour la coordination et l'encouragement.
Création d'un fonds d'expérimentation destiné à l'encouragement d'espaces d'expérimentation	atteint, sera poursuivi	Phase d'encouragement 1: soutien, par exemple, de l'«agence de rituels» visant à offrir aux personnes éloignées de l'Eglise un accès facilité aux actes ecclésiastiques, ou du centre de participation Dock 8, qui propose un accompagnement au logement ainsi que diverses prestations diaconales et de conseil social. En outre, encouragement d'une offre s'adressant spécifiquement à de (jeunes) entrepreneurs et entrepreneuses ou fondateurs et fondatrices de sociétés: des pasteurs et pasteurs disposant eux-mêmes d'une expérience entrepreneuriale proposent un accompagnement spirituel. Un groupe d'innovation a été créé pour accompagner les projets innovants; le groupe de travail «collaboration régionale» assure également un accompagnement. Les bases pour les phases d'encouragement 2 et 3 sont en préparation.  Afin de proposer une plateforme pour les projets menés dans les paroisses et les régions et de les mettre en réseau, le site internet suivant a été créé: <a href="http://www.eglisequibouge.ch/">www.eglisequibouge.ch/</a> .
Création d'une «Eglise de la Vision»	(partiellement) atteint	Ce projet est aussi et logiquement développé dans le contexte de l'«Eglise qui bouge» (projets menés dans le cadre du fonds d'expérimentation): l'«Eglise de la Vision» ne doit pas être comprise comme un idéal singulier (p. ex. une paroisse avec un profil particulier inspiré de la Vision), mais comme un processus d'expérimentation permanent.
Lancement d'espaces de planification et de conception d'une certaine étendue pour l'accomplissement de la mission de l'Eglise	partiellement atteint	Un nombre croissant de coopérations et fusions régionales sont en cours de planification. Les efforts en faveur d'une approche régionale de l'animation jeunesse donnent des résultats réjouissants. La perspective régionale prend encore plus d'importance dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux.
Expérimentation de nouvelles formes de présence ecclésiastique dans la société au moyen de l'attribution des postes pastoraux	partiellement atteint, sera poursuivi	Conformément au principe 6 relatif à l'attribution des postes pastoraux (Synode d'été 2022), un contingent de poste de 3% sera mis à disposition dans le cadre des ressources disponibles. L'inscription de ce principe dans la nouvelle ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux est en préparation.

*b) Clarification de différentes variantes en matière d'appartenance et de financement pour les années à venir*

Mesures	Statut	Remarque
Elaboration d'un document ecclésiologique intégrant l'aspect des modèles de financement alternatifs	non atteint, sera poursuivi	Un document de référence a été réalisé puis présenté au Synode d'été 2023 en tant qu'élément d'un concept de récolte de fonds. Le Synode a toutefois renvoyé ce projet au Conseil synodal pour qu'il soit remanié.

		Des clarifications juridiques sont en cours sur la faisabilité de l'intégration au Synode de mouvements associés.
Développement de programmes de formation variés et adaptés à leur époque afin de rendre le message chrétien accessible à toutes et à tous	partiellement atteint	Des séminaires «Eglise qui bouge» ont été organisés. Le kit d'indications pour l'aumônerie dans l'aide et les soins à domicile a été développé, et des cours pour bénévoles en soins palliatifs ont été proposés. Les cours facilement accessibles sur la foi n'ont pas figuré parmi les priorités, bien qu'ils seraient précieux au vu du nombre croissant de sorties d'Eglise, sachant que celles-ci sont régulièrement justifiées par l'absence de lien à la foi.
Exposition itinérante	non atteint	Pour des raisons de ressources, l'exposition itinérante n'a pas pu être entreprise.

### 3. L'Eglise – c'est vous!

Ce champ d'action part du principe réformé postulant que chacune et chacun assume une responsabilité envers l'Eglise. Pour consolider le «sacerdoce universel», le programme de législature 2020-2023 avait notamment mis l'accent sur les personnes engagées dans des fonctions honorifiques ou bénévoles, sur la capacité au dialogue et au respect de l'opinion de l'autre, et sur la compréhension de la foi comme une question qui relève aussi de la formation. La pandémie de coronavirus a renforcé l'impression que dans des situations de crise sociale, l'esprit de solidarité et l'ouverture au dialogue peuvent s'affaiblir. Il convient donc d'encourager les personnes à vivre une foi partagée avec les autres et de les conforter dans ces efforts, d'ouvrir des possibilités très variées de participation active et autonome, et de mener un débat sur la diversité des formes et sur le profil de la foi (réformée).

#### a) Encouragement à vivre une foi partagée avec les autres et soutien de ces efforts

Mesures	Statut	Remarque
Réalisation d'un livre illustré de la Vision	atteint	Le livre illustré de la Vision, complété par deux marionnettes, est paru. Un vernissage a eu lieu le 20 novembre 2021 sur le bateau de la Vision.
Conception de formations pour adultes portant sur l'animation de cultes par des laïcs	atteint	La brochure «Einfach feiern» a été réalisée (version française à paraître: <i>Célébrer en toute simplicité</i> ). Une offre numérique de formation pour adultes existe.
Clarification des rapports entre bénévoles et ministères	partiellement atteint	La charte des ministères et le référentiel de compétences pour le corps pastoral clarifiant des points importants ont été réalisés. Les adaptations de la charte proposées par le Synode à la demande du professeur Sallmann impliquent que celle-ci doit encore être développée. Les rapports entre ministères et bénévoles devront notamment être examinés dans le cadre de l'orientation «offres et aides pour les paroisses confrontées à des difficultés liées au manque de ressources financières et humaines» dans les objectifs de législature 2024-2027.

*b) Ouverture de possibilités de participation active et autonome à la vie de l'Eglise*

Mesures	Statut	Remarque
Développement de modules «Fiire mit de Chline» (éveil à la foi) pour la Vision	atteint, sera poursuivi	Un module annuel est élaboré et publié sur le site internet de la Vision.
Sensibilisation aux communautés bienveillantes ou communautés de soins ainsi que soutien et accompagnement de projets dans ce domaine	atteint, sera poursuivi	La conférence de la diaconie de 2020 consacrée aux «communautés bienveillantes» a permis de mieux faire connaître cette thématique aux paroisses. Le secteur Diaconie a participé à l'élaboration de la brochure de l'EERS «Communautés bienveillantes» et du cahier «Gemeinsam Sorge tragen» («Prendre soin ensemble»), contribuant ainsi à la réalisation d'un outil très complet destiné aux paroisses, et qui est utilisé par ces dernières. Les projets de communautés bienveillantes qui ont été lancés sont en partie accompagnés. Les communautés bienveillantes sont appelées à prendre encore plus d'importance dans le contexte de la démence et du grand âge.
Maintien et garantie conceptuelle de la participation des résidentes et résidents d'EMS à la vie de l'Eglise	partiellement atteint, sera poursuivi	Une stratégie pour l'aumônerie en home a été élaborée, mais des concertations œcuméniques sont encore nécessaires. Du côté des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, la mise en œuvre devrait se faire conjointement avec la nouvelle attribution des postes pastoraux.
Réalisation d'un nombre accru de projets participatifs au sein des paroisses	atteint	Création d'un nouveau poste de «chargé-e du développement participatif des paroisses»; ateliers et conseils portant sur le potentiel d'évolution et sur des projets concrets d'activités paroissiales; accompagnement et soutien d'initiatives locales de paroisses (p. ex. dans le cadre de retraites). Une collaboration étroite est en place avec l'«Eglise qui bouge» et au sein des secteurs concernés des services généraux de l'Eglise.
Conception et mise en œuvre d'une comédie musicale participative	atteint, sera poursuivi	Comédie musicale pour adolescentes et adolescents et jeunes adultes «IM AFANG ISCH E POST GSI», préparée de manière participative avec un groupe de jeunes auteures et auteurs. Musique de Simon Alder, avec des chorégraphies du groupe de danse pour jeunes filles Roundabout de Berthoud.

*c) Débat sur la diversité des formes et sur le profil de la foi (réformée)*

Mesures	Statut	Remarque
Développement et mise en œuvre d'un nouveau concept de pédagogie de la religion	partiellement atteint, sera poursuivi	Des conférences thématiques ont été réalisées et évaluées. Le plan du projet a été approuvé par le Synode et une structure de projet mise en place. La phase de test avec des paroisses de dialogue est lancée.

**4. Etre Eglise dans un univers numérique**

La numérisation est une tendance fondamentale qui influence aussi considérablement l'Eglise. C'est la raison pour laquelle un champ d'action intitulé «Etre Eglise dans un univers numérique» avait été inscrit dans le programme de législature 2020-2023. Avec la pandémie de coronavirus, qui a entraîné une forte accélération de la numérisation, cette

thématique est devenue soudainement d'une extrême actualité. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de notre Eglise, le Synode de novembre 2020 s'est tenu sous forme virtuelle. La numérisation offre des opportunités pour la communication de l'Evangile qui selon le programme de législature 2020-2023 pourraient se concrétiser par les premiers projets. En même temps, l'Eglise doit mener une réflexion sur les limites du monde numérique. D'une manière générale, le programme de législature formulait le souhait que, précisément en tant qu'Eglise réformée, nous nous fondions davantage sur des modèles de communication participatifs et interactifs.

*a) Evaluation des possibilités de communication dans l'univers numérique et nouveaux projets*

Mesures	Statut	Remarque
Refonte du site internet Refbejuso	partiellement atteint	En décembre 2021, le Synode a approuvé un projet global pour le site internet; depuis lors, celui-ci est en cours de réalisation (avec le soutien d'une entreprise mandatée). Des rapports sont régulièrement communiqués au Synode.
Développement d'applications pour l'Eglise	partiellement atteint	Reporté par manque de ressources au sein du service de la communication. Cependant, une page a été aménagée sur <a href="https://www.refbejuso.ch/fr/">https://www.refbejuso.ch/fr/</a> afin de pouvoir effectuer des <a href="#">versements pour des collectes en ligne</a> (p. ex. via TWINT).
Lancement d'un podcast de la prédication	non atteint	A l'issue d'une analyse approfondie, jugé inadapté comme moyen de communication par le Conseil synodal, qui a donc suspendu le projet.

*b) Prise en compte de processus de communication plus participatifs et interactifs*

Mesures	Statut	Remarque
Assurer la présence de l'Eglise dans les médias sociaux	atteint	Les médias sociaux font partie intégrante de la communication; une stratégie correspondante a été élaborée et des recommandations sur leur utilisation ont été formulées à l'intention des collaborateurs et collaboratrices. Examen des possibilités d'améliorer l'intégration des médias sociaux dans le site internet.
Formation aux médias sociaux	atteint	Une série de formations a été réalisée en 2022 avec le concours de spécialistes externes.
Utilisation d'outils de communication électroniques permettant des échanges au niveau régional ou offrant des possibilités de participation à la définition de thèmes	partiellement atteint	Des solutions en ligne sont utilisées dans le cadre de la formation des adultes.
Lancement d'une hotline ecclésiale rapide et facile d'accès en cas de questions de tout ordre concernant l'Eglise	non atteint	A l'issue d'un projet préliminaire et d'études approfondies, le projet a été suspendu, car jugé trop exigeant en ressources dans la situation actuelle.

*c) Réflexion sur les possibilités et limites du monde numérique*

Mesures	Statut	Remarque
Elaboration d'un document de fond théologique sur la communication numérique	non atteint	Une étude correspondante de l'EERS existe déjà; mener de propres travaux n'est donc pas nécessaire.

Mise à disposition d'offres de formation sur cette thématique.	non atteint	N'a pas pu être entrepris pour des raisons de ressources.
--	-------------	---

## 5. Prendre clairement position

Le programme de législature 2020-2023 part de la conviction réformée que l'action de l'Eglise n'est pas destinée à tourner en vase clos, mais implique des prises de position publiques. C'est pourquoi il prévoyait que l'Eglise s'exprime sur des sujets sociaux et politiques importants en faisant preuve de compétence dans ses argumentations et de clarté dans ses positions théologiques. Au sein de l'Eglise réformée, qui n'a pas de doctrine centrale et se conçoit comme une communauté de discussion, les prises de position ecclésiales sont régulièrement remises en question. Comme l'ont montré les débats sur la position de l'Eglise à propos de l'initiative pour des multinationales responsables, il est de plus en plus difficile de mettre en perspective les avis du Conseil synodal, tant dans l'Eglise que dans la société. Les points de vue des organes de direction ecclésiale ne sont en aucun cas des déclarations doctrinales, mais se veulent des contributions nuancées au débat qui invitent à une recherche ouverte de la meilleure décision. Au vu de la polarisation croissante de la société, l'Eglise doit toujours veiller à ce que le fair-play et le respect mutuel imprègnent le débat public. Elle partage cette tâche avec d'autres communautés religieuses, qui devraient être perçues comme une part incontournable des débats de société. Le souci de la qualité des discussions ne concerne pas seulement l'espace public, social, mais également les débats ecclésiaux. C'est pourquoi les opinions différentes doivent aussi être respectées et prises en compte au sein de l'Eglise réformée.

### a) S'exprimer avec compétence dans ses argumentations et clarté dans ses positions théologiques sur des sujets sociaux et politiques importants

Mesures	Statut	Remarque
Création de plateformes de communication sur des questions ecclésiales	partiellement atteint	Poste de projet «Réformés en dialogue» non prolongé pour des raisons de ressources. Réunions spécialisées en matière de construction très suivies (notamment en collaboration avec la conservation des monuments historiques) et autres offres de formation. Travaux de fond sur le «mariage pour tous» réalisés conjointement avec des communautés des Eglises nationales et des Eglises de la migration. Gestion active de la Blue Community.
Création de possibilités d'échange sur des thèmes diaconaux devenus très pré-occupants en raison du coronavirus et de la guerre	atteint, sera poursuivi	Voici quelques exemples: <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entraide à votre porte: plateforme d'aide en ligne en tant que réponse de l'Eglise à des mesures drastiques de lutte contre le coronavirus</li> <li>• Centre de conseil «Vivre et mourir»: conseil, mise en réseau, manifestations dans les paroisses</li> <li>• «Diakonie vernetzt»: échange sur des sujets d'actualité dans le domaine socio-diaconal</li> <li>• «Diakonie konkret»: échange ZOOM consacré aux bonnes pratiques face aux défis actuels de la diaconie dans les paroisses</li> </ul>
Etablissement d'un agenda politique sur des thèmes	atteint	Engagement en faveur du versement d'une aide d'urgence, y compris en cas d'hébergement privé; participation à des prises de position nuancées de

Mesures	Statut	Remarque
d'actualité et participation au débat de société		communautés bleues sur des initiatives importantes pour l'eau potable; participation au projet de parlement des réfugiées et réfugiés; brochure consacrée à l'aumônerie dans les centres pour requérantes et requérants d'asile; traitement de la santé psychique, l'égalité et la sauvegarde de la Création en tant que sujets prioritaires sur différents canaux. Participation à différentes consultations et réponses à des interventions politiques, par exemple dans le cadre de la loi et l'ordonnance concernant les personnes en situation de handicap (LPHand/OPHand).

*b) Engagement en faveur du fairplay et du respect mutuel dans le débat public*

Mesures	Statut	Remarque
Lancement d'un dialogue ciblé avec des personnes qui pensent autrement	atteint	Organisation d'échanges (p. ex. avec des membres du Grand Conseil qui avaient écrit une «lettre ouverte» sur l'action ecclésiale lors de l'initiative pour des entreprises responsables).
Création de rencontres	atteint	Organisation d'un colloque de midi; fondation de l'association «Multireligiöse Begleitung»; participation au lancement et à la mise en place de l'équipe d'aumônerie multireligieuse à l'hôpital et dans les centres pour requérantes et requérants d'asile; réalisation d'un projet d'échange pour étudiantes et étudiants ayant des valeurs différentes au Forum <sup>3</sup> (aumônerie universitaire).

*c) Engagement pour que les voix des communautés religieuses soient perçues comme une part incontournable des débats de société*

Mesures	Statut	Remarque
Entretien d'un contact direct avec les communautés religieuses et les autorités politiques	atteint	Contacts avec l'association hindoue Toffen dans le contexte des conséquences du coronavirus; stage de Zeadin Mustafi (imam à FR) aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure; participation déterminante à la mise en place d'une association chargée de l'accompagnement spirituel de proches de confession non-chrétienne dans des homes et des hôpitaux; contacts réguliers, entre autres, avec le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses.

## 6. Etre réformé dans un monde pluriel

Les mouvements migratoires à l'échelle mondiale ont transformé la société, y compris dans les régions du ressort territorial de notre Eglise. Aujourd'hui, la foi chrétienne est vécue au milieu d'autres convictions religieuses et non religieuses. Le nombre de personnes n'appartenant à aucune confession ou religion est lui aussi en augmentation. C'est pourquoi le programme de législature 2020-2023 a accordé une place centrale à l'œcuménisme universel, au dialogue interreligieux, à la compréhension réformée de la pluralité ainsi qu'à la sensibilité à ces questions dans la formation initiale et continue.



a) Donner l'importance requise à l'œcuménisme universel et au dialogue interreligieux.

Mesures	Statut	Remarque
Participation active et présence à l'Assemblée du COE	atteint	Conception de trois ateliers (collaboration interreligieuse; Blue Community; participation des femmes au sein de l'Eglise); présence au Swiss Hub et dans le «Brunnen-Bereich» (espace de la fontaine).
Approfondissement des relations avec la Communion mondiale d'Eglises réformées (CMER)	non atteint	En raison de la fragilité de la CMER en tant qu'organisation, les relations n'ont pas pu être approfondies (p. ex. flux d'informations limité).
Lancement d'espaces de rencontres interculturelles et interreligieuses	non atteint	N'a pas pu être entrepris pour des raisons de ressources.

b) Encouragement à tous les niveaux d'une formation initiale et continue sensible aux aspects théologiques dans une perspective œcuménique et interreligieuse

Mesures	Statut	Remarque
Campagne de formation théologique dans le monde entier (en coopération avec mission 21, DM ainsi que des organisations partenaires directes en Asie, en Afrique et en Amérique latine)	non atteint	Il n'existe qu'une amorce de coordination dans ce domaine entre les responsables CËTN des différentes Eglises cantonales réformées. Les ressources disponibles sont insuffisantes pour effectuer un travail systématique sur cette thématique. Le soutien de formations théologiques dans le monde est poursuivi de manière ponctuelle.
Mise en place du CAS Théologie interculturelle et migration	atteint; sera poursuivi	Le cours a été lancé en automne 2021 avec une vingtaine de participantes et participants (dont huit provenant de régions du ressort territorial des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure). Un cours a été annulé en raison du coronavirus. Le CAS est désormais poursuivi dans le cadre de l'offre régulière.

c) Développement d'une théologie de la pluralité en tant que fondement de l'«Etre Eglise» dans une société caractérisée par une pluralité des visions du monde.

Mesures	Statut	Remarque
Rédaction d'un document théologique de fond sur l'interprétation et l'approche de la pluralité religieuse et des visions du monde	atteint	Document de fond accompagné d'une stratégie du Conseil synodal sur la collaboration multireligieuse élaboré et adopté.

Le rapport d'activité annuel renferme des informations détaillées sur les travaux accomplis et les priorités fixées durant l'année concernée. Le Conseil synodal et les services généraux de l'Eglise ont vécu une législature 2020-2023 intense et fructueuse. Avec la pandémie de coronavirus, cette période a été marquée par un événement imprévisible qui a eu de profondes répercussions. Les services généraux de l'Eglise ont mobilisé des ressources considérables pour pouvoir soutenir les paroisses dans de nombreux domaines pendant cette situation de crise. En contrepartie, il a malheureusement fallu renoncer à certaines mesures prévues. Mais dans l'ensemble, l'image qui se dégage de la période de législature écoulée est que notre Eglise a poursuivi son évolution dans des domaines fondamentaux.